
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1840.

RAPPORT fait par M. DE PUYDT, au nom de la section centrale du Budget de la Guerre, sur le projet de loi portant allocation d'un crédit provisoire de 5,000,000 de francs au Département de la Guerre ().*

MESSIEURS,

La section centrale chargée de l'examen du Budget de la Guerre, n'a pas encore terminé ses travaux ; elle attend, pour reprendre ses séances, les renseignements demandés au Ministre par suite des nombreuses observations des sections. Dans cet état de choses, il n'est pas possible que le rapport sur ce Budget puisse être présenté avant le commencement de janvier prochain ; elle propose, en conséquence, d'allouer au Gouvernement le crédit provisoire de 5,000,000 de francs, demandé pour faire face aux dépenses des premiers mois de 1841.

Le Rapporteur,

R. DE PUYDT.

Le Président,

FALLON, ISIDORE.

(*) La section centrale était composée de MM. FALLON, président, BRABANT, MANILIUS, MAST DE VRIES, DE MÉRODE, RODENBACH et DE PUYDT, rapporteur.